



## Assistance juridique gratuite pour qui?

Par **line62**, le **25/03/2008** à **11:16**

Bonjour,  
j'ai une question secondaire à celle précédemment posée  
je voulais savoir si mon ménage pouvait bénéficier de l'assistance juridique gratuite  
mon conjoint à un revenu de 1100 Euros par mois  
moi je ne travaille pas  
merci de votre réponse